

## FICHE 4 - ASSURANCES LICENCES 2021

### LES ASSURANCES POUR LES LICENCIÉS

Dans l'Espace Licencié <http://licencie.ffvoile.fr>, retrouvez l'intégralité des garanties d'assurances liées à la Licence. Cet espace privatif permet également aux licenciés de souscrire à des garanties complémentaires en ligne.

La rubrique Assurances de notre site Internet (Espace clubs / Le Club et la FFVoile / Assurances - <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurances.asp>) met à votre disposition les différents contrats et garanties entre la FFVoile et ses assureurs, ainsi que la Déclaration de Sinistre en ligne.

Le document, ci-dessous, doit être remis à tout licencié afin de l'informer de la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires « Prévi Voile » liées aux licences fédérales. Les autres options doivent être souscrites directement en ligne via l'Espace Licencié.

#### Garanties complémentaires Individuelle Accident "Prévi Voile"

Je soussigné (e) Nom..... Prénom..... Date de naissance [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
 Adresse.....  
 Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville.....

atteste avoir reçu une notice d'information relative aux contrats d'assurance FFV/MAIF/MDS et reconnais avoir été informé(e) des possibilités de souscription à des garanties complémentaires

- Je souscris aux **garanties complémentaires "Prévi Voile"** et règle la cotisation correspondante, via le site de la FFVoile en me connectant sur mon **"espace licencié"**
- Je ne souhaite souscrire à aucune garantie complémentaire en cas d'accidents corporels et **remet le présent bulletin réponse à mon club**

Fait à ..... Le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Signature du licencié (des représentants légaux pour les mineurs) précédée de la mention « lu et approuvé »

SIGNATURE

### QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

**DÉCLARATION DE SINISTRE**  
 SAISISSEZ OU TÉLÉCHARGEZ LE  
 FORMULAIRE SUR LE SITE DES  
 ASSURANCES MADER **EN LIGNE**

### LES ASSURANCES POUR LES CLUBS

Les clubs de la FFVoile ont la possibilité de souscrire aux garanties complémentaires en ligne (Accueil de groupes, Location d'embarcations légères, Organisation de stages de survie). Connectez-vous à l'Espace de Gestion des clubs, et basculez sur la saisie en ligne sur le portail de service des assurances MADER.

### A QUI S'ADRESSER EN CAS D'ACCIDENT ?

- **MAIF / MDS**

**Assurances Mader**

Immeuble "le Challenge"  
Bd de la République BP 93004  
17030 La Rochelle Cedex  
Tél : 05 46 41 20 22 - Fax : 05 46 41 64 80

**Ouverture** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

La déclaration écrite reste néanmoins obligatoire (déclaration en ligne via le site fédéral).

- **ASSISTANCE RAPATRIEMENT (MAIF Assistance)**

Tél : 0800 875 875 (+33 5 49 77 47 78 si vous êtes à l'étranger)

### A QUI S'ADRESSER POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONTRATS ?

- **Responsabilité Civile (MAIF/VERSPIEREN)**

**Assurances Mader**

Immeuble "le Challenge"  
Bd de la République BP 93004  
17030 La Rochelle Cedex  
Tél : 05 46 41 20 22 - Fax : 05 46 41 64 80  
Site : <http://www.mader.fr> - Mail : [ffvoile@mader.fr](mailto:ffvoile@mader.fr)

- **Individuelle Accident (MDS)**

**Mutuelle des Sportifs**

2/4 rue Louis David  
75782 Paris cedex 16  
Tél : 01 53 04 86 69/86 - Fax : 01 53 04 86 87  
Mail : [ffv@grpmds.com](mailto:ffv@grpmds.com)

- **Assistance Rapatriement (MAIF/VERSPIEREN)**

**VERSPIEREN**

8 Avenue du Stade de France  
93210 SAINT-DENIS  
Tel : 03 28 02 70 35  
Mail : [ffvoile@verspieren.com](mailto:ffvoile@verspieren.com)

**Le service licences de la FFVoile est à votre disposition pour tous renseignements supplémentaires. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [licences@ffvoile.fr](mailto:licences@ffvoile.fr)**